



## Arrêt maladie rupture...

-----  
Par bettyg

Bonjour,

Je suis actuellement en arrêt de maladie , j'ai reçu ce matin une fiche de paie avec un solde de tout compte et un certificat de travail.... ce solde de tout compte date du 10/09/2020 je l'ai reçu ce matin...

Je suis dans l'entreprise depuis le mois de mai 2020 et suite à un harcèlement et une pression de mon employeur je suis en arrêt pour depression ...

Que puis je faire? merci pour votre aide , je ne sais pas trop vers qui me tourner...